

Bulletin d'information de Broons



Mercredi 9 décembre 2020 – N°579

Responsable de la publication : M. le Maire de BROONS
Abonnement annuel en mairie : 18 € pour un envoi à chaque numéro
Tel : 02.96.84.60.03. E-mail : accueil.mairie@broons.fr Site Internet : www.broons.fr



INFORMATIONS MUNICIPALES

Horaire d'ouverture de la mairie pendant les vacances scolaires de Noël

Les semaines du lundi 21 décembre au samedi 2 janvier :

Du lundi au jeudi : 9h-12h et 14h-17h.

Les samedis 26 décembre et 2 janvier, la mairie sera exceptionnellement fermée au public.

Déchetterie

La déchetterie de Broons sera exceptionnellement fermée les samedis 26 décembre 2020 et 2 janvier 2021.

Inscription sur la liste électorale

Pensez à vous inscrire sur la liste électorale.

L'inscription se fait aux horaires habituels de la mairie, vous devez vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (facture eau, téléphone...).

Tout changement de domicile doit être également signalé.

Les prochaines élections seront les départementales et les régionales en 2021.

INFORMATIONS PRATIQUES

Union des commerçants - Tous ensemble pour Broons

La boîte aux lettres du Père Noël est arrivée. Vous la trouverez sur la Place Du Guesclin, à côté de la statue.

Début du déploiement du réseau de fibre optique

Les 5 armoires tête du réseau de fibre optique ont été installées sur notre commune au cours de mois de novembre.

Le chantier de la fibre sur une commune comprend 2 étapes :

- **la 1ère étape**, qui vient donc de débiter à Broons, **est celle des études et des travaux (déploiement du réseau)**, qui devrait durer jusqu'en fin d'année 2021 ;
- une fois le réseau installé, **la 2e étape est celle de la commercialisation** de ce réseau. Les opérateurs internet (SFR, Bouygues, Orange, Free) se positionnent alors pour proposer une offre commerciale fibre aux habitations. Cette 2e étape peut prendre encore quelques mois (parfois 6 mois), en fonction de la réactivité des opérateurs internet.

Pour cette raison, il n'est pas possible de donner une date précise et ferme pour le moment où les foyers broonais pourront se connecter à internet par la fibre.

A l'échelle de l'agglomération, toutes les communes ne vont pas avoir la fibre en même temps. La commune de Broons est en début de phase 2 (2020-2023). Les communes des secteurs de St-Cast, Lanvallay, Evran, Brusvily, Yvignac, sont par exemple programmées en phase 3 (début des travaux à partir de 2023) et seront équipées en fibre en 2026.

Le déploiement de la fibre est le principal budget de l'agglomération de cette mandature.

GOUVERNEMENT



**Téléchargez
TousAntiCovid**

Soyez alerté et alertez les personnes
en cas d'exposition à la Covid-19



ÉTAT-CIVIL

Décès :

22/11/2020 :

Mme Marie BESNARD née
QUINIO, 2 rue du 19 Mars 1962,
85 ans.

25/11/2020 :

Mme Marie QUEMENER,
27 rue de la Barrière, 80 ans.

04/12/2020 :

Mme Claudine GORÉ née
AUFFRAY, 2 rue du 19 Mars 1962,
90 ans.

POUR MÉMOIRE

Groupe médical : 02.96.84.61.47

Groupe vétérinaire : 02.96.84.61.46

Maison
intercommunale : 02.96.84.72.75

Dinan
Agglomération : 02.96.87.14.14

Déchetterie : 02.96.84.70.56

lundi, mercredi, samedi : 9h à 12h
et 14h à 17h30 et vendredi de 14h à
17h.

Gendarmerie : 02.96.84.60.17
lundi de 14h à 18h, mercredi et
samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

DINAN AGGLOMERATION

Plan de relance pour les entreprises locales

Les élus de Broons et des 65 communes de Dinan Agglomération, réunis en conseil communautaire le lundi 7 décembre, ont voté un plan d'urgence de soutien au tissu économique local :

► **une aide directe de 1 200 €** aux entreprises de – 10 salariés touchées (totalement ou partiellement) par les fermetures administratives du confinement

► **une réduction de 200 €** de la redevance spéciale déchets des entreprises

► **pour les trésoreries**, un prêt à taux zéro et le report du paiement de la taxe de séjour 2020 au 01/09/2021

► un abaissement du seuil d'admissibilité des projets d'investissement du **Pass Commerce** de 3 000 à 2 000 €

Au total 2.26 millions d'euros sont dédiés aux mesures d'urgences depuis le début de la crise sanitaire liée à la COVID-19.

Retrouvez toutes les informations détaillées sur le site internet de Dinan Agglomération : <http://www.dinan-agglomeration.fr/COVID-19-soutien-aux-entreprises>

FEUX DOMESTIQUES

Comment éviter un incendie chez soi ?

- Faites ramoner la cheminée et les conduits tous les ans.
- Ne fumez jamais au lit.
- Ne branchez pas trop d'appareils sur la même prise.
- Méfiez-vous de l'huile sur le feu et des grille-pain.
- N'utilisez jamais d'alcool ou d'essence pour raviver les braises d'un barbecue ou d'un feu de cheminée.
- Éloignez les produits inflammables des sources de chaleur (convecteurs, ampoules électriques, plaques chauffantes...).
- Faites entretenir et contrôler régulièrement les installations de gaz et d'électricité.
- Mettez allumettes et briquets hors de portée des enfants.
- Ayez chez vous un extincteur.

Comment être averti à temps ?

- Tous les lieux d'habitation en location doivent être équipés d'au moins un détecteur de fumée et installés par le propriétaire ou bailleur du logement.
- Le locataire en assure le renouvellement et le bon fonctionnement tant qu'il occupe les lieux.
- Il doit être fixé le plus haut possible dans un lieu de circulation à distance des sources de vapeur (cuisine, salle d'eau).

Grippe aviaire

Comme 46 départements en France, les Côtes-d'Armor ont été placés jeudi 5 novembre 2020 en risque élevé face à la grippe aviaire qui fait son retour en Europe. Pour rappel, cette forme de grippe aviaire est mortelle pour les oiseaux mais sans conséquence pour l'homme.

Un premier cas de grippe aviaire a été détecté en France en Haute Corse. Ce qui implique des mesures de prévention.

L'objectif est que les volailles en plein air évitent tout contact avec les oiseaux migrateurs. **Les animaux doivent être enfermés et protégés avec des filets.** Les élevages des particuliers sont concernés. Il est recommandé de consulter un vétérinaire en cas de mortalité anormale.

Bar de la Mairie

Martine et Jean-Yves vous accueillent **tous les mercredis matin** à partir de 7h30 :

- Service dépôt de vin
- Service double de clé
- Ouest France
- Jeux de grattage

Contact au **02.96.84.74.04** / 3 rue de la Trinité, 22250 Broons

EMPLOIS

Poissonnerie du Parvis

La poissonnerie de Broons **recherche du personnel pour les fêtes de fin d'année**. Si vous êtes disponibles les 22, 23 et 24 décembre ainsi que les 29, 30 et 31 décembre, vous pouvez contacter Delphine et Manu.

Contact : au **02.96.84.64.73** ou venir vous présenter directement à la boutique.

AMDP – Entreprise du bâtiment

En complément de notre équipe et pour répondre à la demande de notre clientèle, **nous sommes à la recherche d'un Plombier** afin de consolider l'équipe en place. Nous recherchons une personne rigoureuse, organisée, soigneuse. Le poste est **disponible de suite**.

La lecture et la compréhension de plan est donc indispensable. Une période d'intégration est assurée pour vous permettre de prendre plus facilement vos marques et permettre de perdurer l'ambiance conviviale de l'entreprise. Le poste sera sur 35 heures du lundi au jeudi avec une rémunération selon le profil. Fort de nos 13 ans d'expérience avec aujourd'hui un atelier et un magasin de 850 m2, situés 11 rue de Lamballe dans le bourg de Broons, notre clientèle est principalement composée de particuliers située sur la région.

Notre priorité : Avoir un plombier qui travaille rigoureusement, qui ait envie d'apprendre et qui sache prendre des initiatives pour garantir la satisfaction de nos clients. Vous vous retrouvez dans ce profil, Venez nous rejoindre.

Contact : a-m-d-p@orange.fr ou au **02.96.86.15.67**

Commune de Rouillac

La commune de Rouillac **recrute un/une accompagnateur/trice de car** pour le transport scolaire primaire reliant Rouillac et les écoles de Broons, à compter du 4 janvier 2021.

La personne doit être disponible les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h à 9h le matin et de 16h20 à 17h20 le soir, soit 2 heures par jour.

Merci de faire acte de candidature auprès de la mairie par mail à communederouillac@orange.fr ou au **02.96.84.92.18**

PETITES ANNONCES

A vendre :

* 1 boîte de lait 2^{ème} âge Guigoz (expiration le 04/2021) et une boîte de céréale cacao à partir de 6 mois (expiration juin 2021), 10 € les 2, **06.88.50.62.72.**

*Malaxeur 2 roues (béton/terreau), clapiers, bouteilles à cidre et étagères, fagots secs, grillage à moutons, **06.44.93.36.35.**

*Petite cage pour Hamster, peu servi, **06.32.10.81.50.**